

LE DÉFI

« Assurer son avenir c'est d'abord **saisir le présent avec pour objectif de se projeter dans le futur**, c'est appréhender les cycles de la vie pour pouvoir prendre la décision adéquate à chaque instant de son existence », explique Serge Soetewey, chargé de cours à L'Ichec et Ichec Entreprise dans le domaine de la gestion de Patrimoine.

Comment assurer son pouvoir d'achat passé 65 ans ?

A lors que le présent pose déjà problème. Comment allez-vous conserver votre pouvoir d'achat à vos 65 ans ? Tel est le défi qui se pose à chacun d'entre nous ! Que d'intellectualisme me direz-vous ! Essayons-nous donc à un exposé simple de la méthode à suivre.

Etape 1 : votre cycle de vie économique

1 Le cycle de vie économique et ses quatre périodes que nous pourrions comparer à la pyramide de Maslow. Chaque étape doit être gravie, de la base à son sommet, et consolidée par des acquisitions mobilières et immobilières. D'où l'importance de savoir se situer et d'agir en conséquence. Quelles sont ces quatre grandes périodes ?

- La 1^{re} période dite de subsistance (20-30 ans) : les revenus couvrent les charges
- La 2^e période ou constitution du patrimoine par endettement (30-50 ans) : achat du lieu d'habitation
- La 3^e période de constitution d'épargne et d'investissement en valeurs mobilières et / ou immobilières (50-65 ans)
- La 4^e période qui est destinée à la retraite et à l'organisation de la succession (65-99 ans)

La seconde et troisième périodes sont cruciales pour tracer votre avenir.

Etape 2 : votre bilan

2 Durant cette deuxième étape, vous allez établir un bilan financier de votre ménage que vous soyez isolé ou en couple. La clé du succès réside dans le fait de considérer votre entité économique comme une société :

- Lister vos actifs (avoirs) et vos passifs (dettes).
- Etablissez un rapport entre la somme de vos charges et de vos revenus et un prévisionnel pour les années futures ;
- Evaluer le montant de votre retraite légale (assurée par l'état).

Etape 3 : vos objectifs

3 Les deux premières étapes sont franchies. Vos besoins et votre capacité d'épargne étant connus, votre retraite légale étant estimée, il convient de fixer des objectifs et de vérifier si ceux-ci sont atteignables...

Prenons deux exemples : afin de vous garantir une rente de 1.000 €, dès 65 ans jusqu'à vos 80 ans, il convient d'avoir un capital minimum de 167.000 €. En poussant cette rente jusqu'à vos 90 ans, le capital passe à 266.000 €. (base de rendement : 3%).

« Il est important de commencer par se situer dans le cycle de vie économique »



Serge Soetewey
Chargé de cours à L'Ichec et Ichec
Entreprise dans le domaine de la gestion de Patrimoine

Vous désirez vous constituer un capital de 100.000 € pour vos 65 ans ? L'épargne annuelle nécessaire à 45 ans est de 3.700 € et de 8.500 € à 55 ans. (base de rendement : 3%).

Etape 4 : votre stratégie

4 La dernière étape est d'établir une stratégie. Pour atteindre les objectifs fixés, de nombreuses solutions se présentent à vous :

- L'épargne fiscale individuelle (Epargne Pension-Assurance vie);
- L'engagement de pension (pour indépendants);
- L'assurance groupe;
- Les placements en valeurs mobilières (Actions / Obligations / SICAV / Fonds d'assurance...);
- Les placements en valeurs immobilières de rapport.

Les banques, les assurances mais aussi des planificateurs financiers vous épauleront dans vos choix. L'âge de la retraite arrivé, le moment sera venu de profiter des fruits de votre travail et de votre épargne. Votre réflexion portera alors sur la manière de se garantir une rente mais aussi de gérer des capitaux. Sans oublier de prévoir votre succession. La consultation d'un notaire à cet effet vous permettra d'appréhender toutes les techniques de donations.

Bonne découverte du dossier. Assurez votre avenir.



NOUS RECOMMANDONS



PAGE 11

« Nous sommes en sous-effectif: à moi seul, je dois traiter en moyenne une quarantaine de patients par jour. Ce qui est aussi très douloureux dans une telle situation d'extrême urgence, c'est d'opérer des choix entre les personnes que l'on soigne et celles que l'on ne soigne pas »

Olivier Champagne, kinésithérapeute qui est engagé dans des actions humanitaires

MEDIA PLANET

We make our readers succeed!

ASSUREZ VOTRE AVENIR, PREMIÈRE EDITION, FÉVRIER 2012

Managing Director: Christophe Demir
Editorial & Production Manager: Evi Vanparrys

Project Manager: Thijs Dely
Phone: +32 2 421 18 26
E-mail: thijs.dely@mediaplanet.com

Business Developer: Frederik De Bosschere

Sub-editor: Anne-Sophie Laurent, Léonard Daniels
Redaction: Marielaure De Brauer, Philippe Van Lii, Olivier Clinckart

Layout: I Graphic
E-mail: reclamebureau@i-graphic.be

Distributed with: Trends-Tendances
Print: Roularta

Mediaplanet information:
Phone: +32 2 421 18 20
Fax: +32 2 421 18 31
E-mail: info.be@mediaplanet.com

Mediaplanet's business is to create new customers for our advertisers by providing readers with high-quality editorial content that motivates them to act.

Assurer votre avenir, ça commence aujourd'hui.

Avec Fidea et votre intermédiaire en assurances. Plus d'info sur fidea.be



Soyez plus fort.